

Jardinage cultural et méthode du contrôle

Autor(en): **Coulon, P. de**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **73 (1922)**

Heft 7

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-785139>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Fin et distingué; austère, frugal et endurant; travailleur et consciencieux, patriote convaincu, Coaz fut un modèle et un exemple. Peu de vies ont été sans doute aussi complètement remplies et harmonieusement vécues. Il est mort encore droit, l'esprit alerte et vif.

La mort l'a pris comme elle prend les aroles de son canton, qui ne pourrissent ni ne tombent, mais restent debout et se dessèchent lentement.

Son souvenir ne saurait s'effacer de la mémoire de ceux qui ont eu le privilège de l'approcher.

La Suisse et le corps forestier suisse peuvent être fiers de l'œuvre du Dr Coaz. Cette œuvre lui constitue un superbe et impérissable monument.

E. Mrt.

Jardinage cultural et méthode du contrôle.

M. Biolley a bien voulu honorer d'une réponse nos objections, formulées dans les numéros de février et mars de ce journal, contre la généralisation de son système de contrôle. Il nous reproche un manque de clarté auquel nous allons chercher à remédier, nous excusant d'avoir été forcé par diverses circonstances de renvoyer jusqu'à ce jour notre tentative.

Pour nous autres, vieux praticiens du jardinage cultural, ce traitement paraît d'une simplicité qui en fait un des charmes principaux.

Par des éclaircies périodiquement répétées, nous cherchons à assurer la présence simultanée de tous les étages et de toutes les classes, de favoriser leur développement harmonieux et leur renouvellement à perpétuité.

Telle est notre formule et nous l'appliquons en nous laissant guider dans la conduite des opérations par des considérations culturelles diverses que nous inspire l'aspect indéfiniment variable des groupements successivement soumis à l'éclaircie.

Ce faisant, nous avons garde de nous laisser distraire du but poursuivi par des problèmes accessoires de rendement, de possibilité ou de simples prévisions; ceux-ci ne doivent exercer aucune influence sur le caractère purement cultural du martelage, ni sur son degré d'intensité.

Loin de songer à nous soustraire au contrôle, ainsi qu'on l'a suggéré, nous en reconnaissons l'inéluctable nécessité, nous réclamons un plan d'aménagement ainsi qu'une comptabilité, qui soit en mesure d'établir le taux d'accroissement et son rapport avec la diminution ou l'augmentation du matériel.

La méthode du contrôle, en tant que méthode de traitement, vise aux mêmes résultats que le jardinage cultural, dont nous l'avions crue

synonyme, jusqu'au jour où le livre de M. Biolley, sur „L'Aménagement par la méthode du contrôle“ vint nous démontrer qu'une importante différence existait, non point tant, semblerait-il, dans le traitement proprement dit, que dans les moyens mis en œuvre pour son application.

Pour autant que nous l'ayons compris, M. Biolley chercherait une formule chiffrée, qui représentât l'état „étale“ de la forêt jardinée, en nombre et en volume de ses divers éléments.

Il serait en même temps à la recherche d'une formule chiffrée pour chacune des opérations culturales destinées à rapprocher le massif en traitement de son état „étale“.

Admettant qu'il les trouve, quel usage fera-t-il de ces formules, sinon de les imposer au traitement?

N'établira-t-il pas d'après elles sa possibilité et autant de prévisions d'exploitation qu'elles comprendront d'étages, de classes de gros-seurs, d'essences, etc. Qu'en fera-t-il sinon de les proposer comme directives à l'opérateur?

Malgré le but identique qu'ils poursuivent, la méthode du contrôle et le jardinage cultural se révèlent ainsi, par les moyens qu'ils appliquent, directement opposés l'un à l'autre; celui-ci s'en remet à l'art du technicien et entend respecter son libre arbitre, le maintenir à l'abri de toute influence qui ne soit inspirée spontanément par l'aspect toujours changeant du massif en traitement; celle-là impose la formule et les chiffres de sa comptabilité, qui, quoi qu'on en dise, agiront nécessairement à l'encontre de l'indépendance d'action que nous revendiquons.

Deux méthodes d'application aussi diamétralement opposées peuvent-elles aboutir à un même résultat?

Pour en décider nous ne saurions mieux faire qu'en nous adressant à M. Biolley lui-même; son livre contient une récapitulation détaillée des opérations forestières effectuées au cours d'une carrière de près de 40 années, consacrée aux mêmes massifs, par un sylviculteur parfaitement maître en son art.

Le tableau comparatif des pages 68 et 69 de son volume est particulièrement instructif.

D'une part, l'on y trouve l'indication des prévisions d'exploitation, telles qu'elles furent établies par son système de contrôle et, en regard de celles-ci, les résultats effectivement obtenus par les éclaircies.

Ces derniers accusent, du commencement à la fin, sur les prévisions du contrôle, des excédents d'importance telle qu'ils ne seraient pas admissibles sans l'explication préalable que nous en donne l'auteur, à savoir: *que ces dépassements de possibilité furent motivés au moment du martelage par des nécessités culturales.*

Nous voici donc fixés: parti de son bureau les poches bourrées de formules, M. Biolley en vieux praticien du jardinage cultural, trop avisé pour se laisser égarer par le prestige (d'ailleurs problématique) de ses chiffres, une fois en forêt et mis en présence de „nécessités culturales“ ignorées par son service de contrôle, n'eut rien de plus

pressé que de lancer ses prévisions par dessus les sapins et, sans plus s'en inquiéter, s'est fié à son seul coup d'œil pour effectuer ses éclaircies.

Les résultats de cette manière d'opérer furent satisfaisants, ainsi que tendent à le prouver les taux de rendement, d'accroissement et d'augmentation du matériel relevés par la comptabilité.

M. Biolley nous les présente avec raison comme un succès, mais il voudra bien concéder que nous inscrivions ce triomphe à l'actif du jardinage cultural et non de la méthode du contrôle qui n'y fut pour rien, comme nous venons de le voir.

Au contraire, si M. Biolley, travaillant en contrôliste intransigeant, avait ajouté confiance aux conclusions de son système, s'il avait eu compte des directives fournies par sa comptabilité, ses opérations et leurs résultats s'en seraient profondément ressentis, ainsi qu'en atteste le tableau comparatif sus-cité.

Dans ce relevé des opérations, comprenant 17 exemples de 3 à 8 années de durée chacun, nous ne rencontrons qu'un seul cas où la prévision calculée par le contrôle se soit approchée des exigences réelles du traitement. (Forêt de Couvet, série B, III^e période, écart de 3 %.)

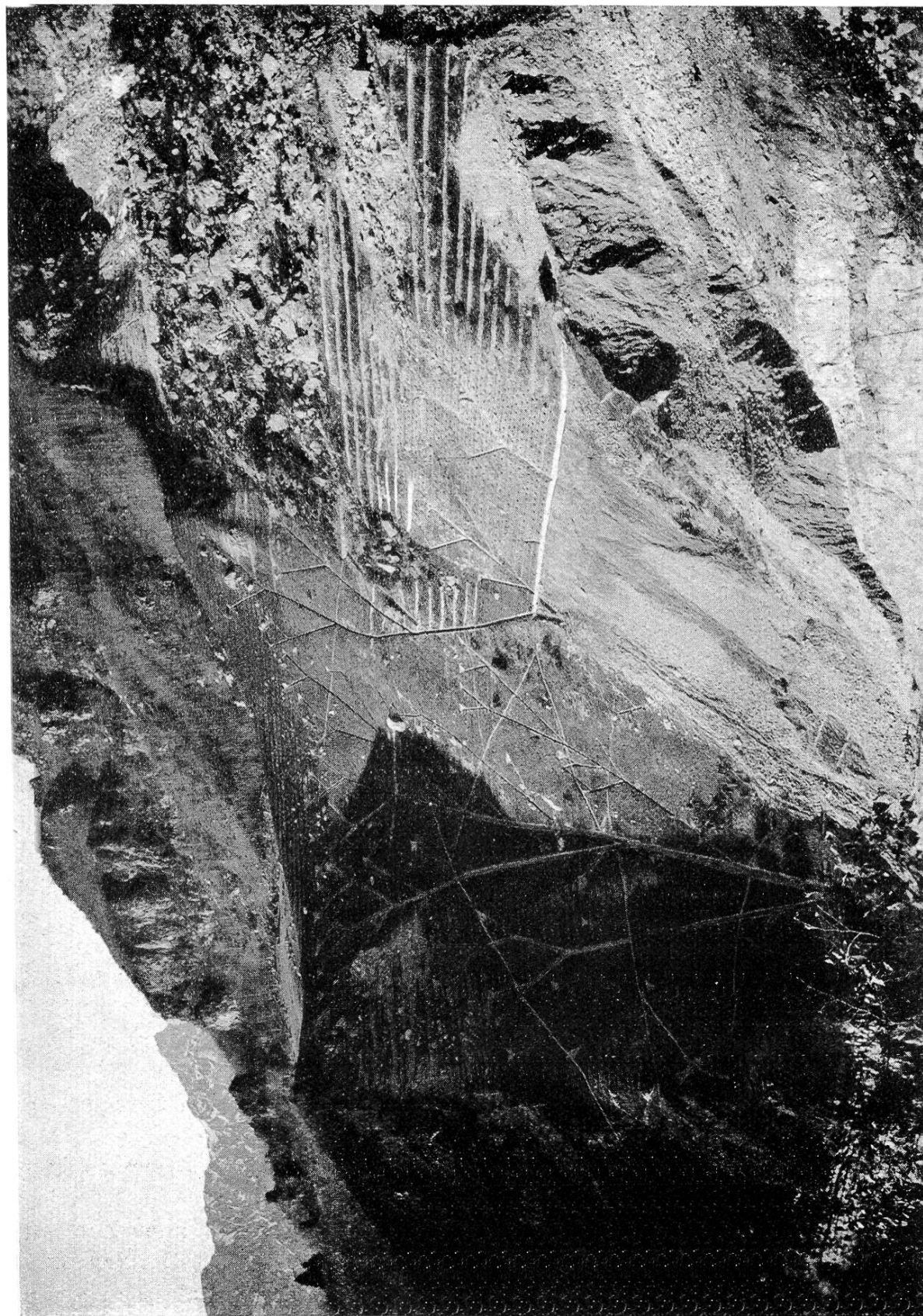
A part cette exception, que nous nous croyons en droit d'attribuer au hasard plus qu'à la valeur du système, toutes les directives fournies par la comptabilité de contrôle, répétées pendant des successions d'années s'étendant jusqu'à un quart de siècle, accusent des erreurs d'appréciation dont aucune ne fut inférieure au 20 % et dont la plupart dépassèrent cette proportion, s'élevant au 30, 40, 50 et jusqu'au 60 %.

Ne perdons pas de vue non plus que les chiffres de ce tableau ne représentent que la moyenne d'une totalisation générale, comprenant une foule de prévisions spéciales, par année, par division, par catégorie de grosseur, sinon encore par essence.

L'importance des erreurs que nous venons de constater, si accablante qu'elle se révèle déjà envers les prétentions des contrôleurs, doit donc en réalité être inférieure encore aux écarts extrêmes couvés dans les registres de contrôle d'où cette totalisation fut tirée.

En regard de ces résultats surprenants, n'est-il pas réconfortant de leur opposer ceux qu'en toute probabilité le même opérateur obtiendrait en appliquant dans sa simplicité notre manière d'établir la possibilité? (voir le numéro de mars du Journal). Dans cette éventualité il n'y aurait pas eu de raisons pour que les prévisions différassent sensiblement des exploitations, ni pour que les constatations d'accroissement et d'augmentation du matériel ne se fussent révélées identiques à celles figurant au tableau dressé par M. Biolley.

Par ces considérations, n'est-on pas amené à convenir, en toute sincérité, qu'elles donnent raison aux praticiens, lesquels déclarent ne pouvoir comprendre que la conduite d'une éclaircie culturale, en forêt jardinée puisse être influencée *utilement*, par autre chose que l'aspect du massif en traitement,



TORRENTE ROTOLON

VERSANTE DESTRO : VEDUTA DEI LAVORI ESEGUITI AL 30 NOVEMBRE 1920 (GRATICCIATE, FOGNATURE, MURETTI, CHIUSE E PIANTAGIONI)

que le système de contrôle recommandé par les contrôlistes ne présente aucun intérêt pour le traitement ni, à fortiori, pour l'aménagement (base du traitement) d'une forêt jardinée et que, loin d'être utile à l'opérateur, il ne saurait être pour lui qu'une source constante d'incertitude, d'hésitation et de confusion,

qu'il ne présente en somme de valeur que pour le théoricien, amateur de statistique, et doit dès lors être réservé à l'usage des stations de recherches, d'essais et d'expérimentation.

Lorsque M. Biolley voit une sorte de contradiction dans l'éloge que nous nous sommes permis des preuves apportées par son ouvrage à l'appui du jardinage cultural, nous aurions sans doute mieux exprimé notre pensée en spécifiant que notre reconnaissance allait surtout à son œuvre de persévérance et d'accumulation de résultats probants, résultats qu'il mit en évidence avec l'emploi de sa méthode, mais qu'une comptabilité ordinaire eut fait ressortir tout aussi bien et avec des moyens incomparablement plus simples.

Cette dernière n'eut, il est vrai, pas été en mesure de nous renseigner sur certaines relations entre le nombre des plantes, leur grosseur, leur volume moyen; entre les catégories de dimensions, entre celles-ci et le taux d'accroissement, etc., ni sur la proportion dans laquelle telle ou telle catégorie a passé à la suivante, ni sur tant d'autres détails, tuti quanti, d'intérêt réel, nous n'en disconvenons pas, pour le théoricien, mais, prétendons-nous, sans plus d'importance pour le traitement ou l'aménagement d'une forêt que n'en aurait pour un peintre la question de connaître les quantités de couleurs qu'il étendra sur sa toile, ou pour un compositeur le nombre de croches et de blanches qui figureront sa mélodie.

Pour le praticien, nous l'avons déjà dit, le traitement par le jardinage cultural relève de l'Art forestier plus que de la Science et de ses Formules.

Roustchouk, 6 mai 1922.

P. de Coulon.

La sistemazione idraulico-forestale dei bacini montani d'Italia.

(Fine.)

B. Nelle Alpi.

Le sistemazioni che abbiamo visitate sono numerose, fra le più importanti e per la natura delle opere e per la loro portata ed anche per la riuscita, meritano d'essere citate quelle: del *Rotolon di Recoaro*, di *Revolto*, della *Grigna*, del *Trobiolo di Borno* e del *Rio di Gianico*.

Siccome lo spazio non permette di passarli in rassegna tutti, così limiterò le mie osservazioni al re dei torrenti di questa zona, vale a dire al *Torrente Agno* (Ramo *Rotolon*) in comune di *Recoaro*, provincia di *Vicenza*.

L'Agno trae le sue origini dal gruppo montagnoso dell' „*Obante*“